

08. Le handicap psychique, l'autisme et les Troubles Envahissants du Développement en ESAT : Quel accompagnement à mettre en place ?

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Moniteurs d'Atelier

Durée

5 jours

Organisme de formation

☛ CREA

Lieux & dates

☛ Groupe 1

Lyon

Les 22 & 23 jan. 2019

+ Les 12 & 13 fév. 2019

+ Le 5 mars 2019

☛ Groupe 2

Valence

Les 6 & 7 mars 2019

+ Les 19 & 20 mars 2019

+ Le 4 avril 2019

☛ Groupe 3

Saint-Etienne

Les 10 & 11 avr. 2019

+ Les 9 & 10 mai 2019

+ Le 29 mai 2019

☛ Groupe 4

Grenoble

Les 21 & 22 mai 2019

+ Les 5 & 6 juin 2019

+ Le 18 juin 2019

Interlocuteur Opco Santé

Soraya KALICIAK

soraya.kaliciak@Unifaf.fr

04 72 07 36 86

Contexte

Les profils accueillis aujourd'hui en ESAT évoluent. En effet, de plus en plus d'ESAT font face à l'accueil de personnes handicapées psychiques. Si les ESAT sont habitués à l'accueil de personnes handicapées mentales, ils le sont beaucoup moins concernant l'accueil de personnes handicapées psychiques et ne sont pas préparés.

Les altérations sont différentes, et alors que les facultés intellectuelles sont préservées, elles portent sur l'instabilité, la fatigabilité, le risque de passage à l'acte. Les personnes atteintes de troubles psychiques manifestent souvent des comportements déroutants pour les moniteurs d'atelier.

De plus, de nombreux ESAT accueillent aujourd'hui des personnes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement. Les particularités du trouble autistique et des TED sont tels que les professionnels en ESAT se trouvent souvent démunis.

Objectifs

Objectifs pédagogiques : socle commun

- ☛ Développer les capacités à accompagner au quotidien ces personnes par des savoir-faire et surtout un savoir-être professionnel ;
- ☛ Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux difficultés de la conduite et du comportement des personnes accueillies ;
- ☛ Permettre aux accompagnants de comprendre en quoi leur vécu professionnel est la conséquence d'un mode relationnel induit par le fonctionnement psychique de la personne ;
- ☛ Proposer un accueil dans le secteur du travail protégé qui tiennent compte des particularités des personnes en situation de handicap psychique ou atteintes de troubles envahissants du développement.

Objectifs pédagogiques spécifiques

- ☛ Acquérir les définitions et concepts-clés liés au handicap psychique et aux troubles envahissants du développement et à leurs manifestations ;
- ☛ Comprendre les spécificités des besoins des personnes en situation de handicap psychique ou atteintes de troubles envahissants du développement ;
- ☛ Développer la connaissance de méthodes et outils adaptés à l'accompagnement dans différents domaines d'interventions ;
- ☛ Développer la réflexion institutionnelle et les outils et méthodes pour un

accompagnement au quotidien des personnes en situation de handicap psychique ou atteintes de troubles envahissants du développement.

Prérequis

ATTENTION...

Avant toute pré-inscription merci de lire attentivement les « Conditions d'accès & Modalités de prise en charge ».

Contenu

JOURS 1 et 2 consécutifs : Intégrer les nouveaux profils en ESAT : socle commun

- ⇒ Comprendre les liens entre évolutions des politiques publiques et l'accueil de nouveaux profils en ESAT ;
- ⇒ Prendre en compte les « situations problèmes » dans les pratiques des ESAT aujourd'hui ;
- ⇒ Handicap psychique et T.E.D : identifier les besoins d'accompagnement spécifiques dans les Etablissements et Services Médico-sociaux ;
- ⇒ La prise en compte des situations de cohabitation des populations en ESAT ;
- ⇒ Approche théorique et clinique sur le fonctionnement psychique, les grandes classifications névroses et psychoses, le DSM 5 ;
- ⇒ Elaborer une stratégie d'adaptation des accompagnements aux spécificités du public et mettre en place d'un plan d'intervention ;
 - Adopter des attitudes contenant et organiser l'étayage des professionnels.
 - Identifier les partenaires pertinents pour un parcours adapté.
 - Mise en application de la loi de 2005 et des pratiques inclusives.

Jour 3 : Intégrer les nouveaux profils en ESAT : handicap psychique

- ⇒ Le handicap psychique : historique, définition, manifestations ;
 - ⇒ Les pathologies psychiatriques : symptômes, angoisses, défenses, moi, relations d'objet, mode de prise en charge, le modèle stress/vulnérabilité ;
 - ⇒ Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap psychique : le soin, les rythmes, l'hygiène, le déficit de symbolisation, la Loi et les règles, l'ambivalence psychotique ;
 - ⇒ L'identification projective ;
 - ⇒ Le transfert dissocié ;
- Spécificités de l'accompagnement et de ses modalités (réadaptation professionnelle à partir de l'ESAT, les emplois modulés, l'ESAT de transition, l'accueil temporaire etc.)

Jour 4 consécutif au Jour 3 : Intégrer les nouveaux profils en ESAT : TED

- ⇒ La notion de troubles envahissants du développement ;
- Repères historiques et état des connaissances actuelles sur les T.E.D ;
- ⇒ Les différentes approches théoriques ; les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et de l'ANESM ;
 - ⇒ Fonctionnement des personnes avec troubles envahissants du développement et pathologies associées ;
 - ⇒ L'évaluation des besoins spécifiques des personnes atteintes de troubles envahissants du développement : structuration des temps et des espaces, prise en compte de la fatigabilité, les conditions de la relation à l'autre... ;

- ⇒ L'impact des méthodes éducatives sur les diminutions des troubles du comportement ;
- ⇒ Les outils d'accompagnement disponibles ;

Jour 5 : Retours d'expériences et appropriation des CONTENUS

- ⇒ Facilitateurs et obstacles rencontrés au sein des ESAT ;
- ⇒ Impacts sur les accompagnements ;
- ⇒ Aménagements des postes et des postures comme Moniteurs d'Ateliers en fonction des publics ;
- ⇒ Atouts et limites de ces transformations ;
- ⇒ Prise en compte des « solutions » et des pistes pour améliorer les pratiques en ESAT ;
- ⇒ Temps d'évaluation de l'action de formation